

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 OCTOBRE 2016

Présents : M.M. RAMONEDA, BARRERA, CLARES, GLEIZES-RAYA, LECLAIR, LEFEBVRE, MILLET, MONTCHAUZOU, PENNA, PONS, SOUM, TRAPP, VAYA.

Absents : M.M. ABADIE, DUARTE, MOULAÏ.

Excusé : Mr GACHET

Procuration : Mme BOILS à Mme LEFEBVRE, Mr BRU à Mr MONTCHAUZOU

Secrétaire de Séance : Mme PONS Fabienne

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal en date du 13 septembre 2016 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1) DOSSIERS DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ANNEE 2017 :

a) Auprès du SYADEN (Syndicat Audois d'Energie) :

Afin de poursuivre la rénovation et la mise en conformité de l'éclairage public sur divers secteurs du village, un dossier d'un montant de **26.431,63 € HT**, sera déposé auprès du SYADEN.

Les travaux portent sur :

- L'extension du réseau au niveau du CAMIN DE LA ROMENGADE,
- La rénovation sur les secteurs : rues CAMIN DE LIMOS, L'AURIOLA, L'ARGELAS, L'AMBRETA.
- Le remplacement des armoires d'éclairage public *SANTA HELENA et PALAJA* (entrée du village) seront remises en conformité.

b) Auprès du CONSEIL DEPARTEMENTAL :

- Travaux de voirie : 69.026 € HT

Il s'agit de travaux de mise en sécurité (ralentisseurs de type « écluse »), revêtement sur chaussée, et travaux sur trottoirs sur différents secteurs du village (lo Falquet, chemin de Bazalac, lo Moral, l'Espic, montée ancien quai d'apport, chemin de St Hélène, placette La Salvia, los Ametliers, chemin de Gondal, accès Prieuré de St Foulc, parking City Stade, Comba dels Martirs,).

- Travaux de rénovation de la Salle Polyvalente : 90.068 € HT

Le programme prévu porte sur la réfection des sanitaires, faux-plafond Salle de Réception, électricité, peinture et ravalement de façades.

c) Auprès de l'ETAT (D.E.T.R. 2017) :

- Travaux de rénovation de la Salle Polyvalente : 90.068 € HT

d) Auprès de CARCASSONNE AGGLO :

- Travaux de valorisation du patrimoine (abords du Prieuré de St Foulc) : 4.938,31 € HT

L'aménagement concerne la mise en place d'une signalétique, un panneau d'information retraçant l'historique, la nature des vestiges, etc..., le cheminement piétonnier et l'aménagement des abords.

Votes : POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

2) FINANCES :

a) VIREMENT DE CREDITS :

Il est proposé les virements de crédits indiqués dans le tableau ci-après :

../...

	Diminution sur crédits Déjà alloués		Augmentation de crédits	
	Article/opération	Sommes	Article/opération	Sommes
Opération n° 270 (mise en valeur des fouilles archéologiques)	2315/272	1.100,00 €	2313/270	1.100,00 €

b) ANNULATION DES AMORTISSEMENTS AU COMPTE 202 :

La commune ayant un seuil inférieur à 3.500 habitants, elle n'est plus tenue à réaliser les amortissements au compte 202 (frais d'urbanisme).

Afin de régulariser l'année d'amortissement 2015, il est nécessaire de procéder aux ouvertures des crédits indiqués ci-dessous :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Article/opération	Sommes	Article/opération	Sommes
AMORTISSEMENT FRAIS D'ETUDES DOCUMENTS D'URBANISME (annulation d'écritures sur exercice 2015)	023	4.165,00 €	2802/040	4.165,00 €
	7811/042	4.165,00 €	021	4.165,00 €

Votes : POUR : 15 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

3) DELIMITATION DES TERRITOIRES DE DEMOCRATIE SANITAIRE :

Mr le Maire donne lecture d'un courrier consultatif, de l'Agence Régionale de Santé relatif à la délimitation des territoires de démocratie sanitaire.

Deux scénarios sont proposés : l'un à l'échelle du Département, l'autre basé sur regroupement des certains départements limitrophes.

Mr le Maire propose le scénario « à l'échelle du Département ».

Votes : POUR : 12 CONTRE : 1 ABSTENTION : 2

La séance est levée à 22H00.